



CONSULTATION DE PRESTATION DE SERVICE

CAHIER DES CHARGES

Prestation d'assistance technique à la mise en conformité et d'appui au suivi financier d'une opération cofinancée par les fonds européens

Réf. : FEDER-CSCO23-25-PN1

Programme Régional Hauts-de-France FEDER-FSE+-FTJ 2021-2027

PR03-RSO1.2-2 - Développer l'offre régionale de services numériques d'intérêt public via des projets et plateformes mutualisées

Dans le cadre de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et de son décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif à l'obligation de mise en concurrence pour tout achat de biens et services, le porteur de projet se doit d'appliquer cette réglementation en tant que bénéficiaire de fonds européens au titre du FEDER.



Cofinancé par
l'Union Européenne



Pas-de-Calais
Mon Département



1. LE CONTEXTE

Les Centres Sociaux Connectés en Nord Pas-de-Calais, c'est un réseau de plus de 150 centres sociaux qui vise à faire de la transition numérique une ressource au service des habitants et des territoires. Un centre social est un lieu où on peut apprendre et faire ensemble avec le numérique, mener des projets d'inclusion numérique.

A ce titre, les équipes Centres sociaux connectés travaillent à améliorer par le numérique le quotidien et le développement du pouvoir d'agir des tous. Notre priorité est d'accompagner ceux au prise avec la fracture numérique par le biais d'actions collectives permettant d'améliorer leur autonomie numérique. Nous leur permettons de devenir acteurs et citoyens face à un monde numérique en constante évolution.

Par ailleurs, nos équipes accompagnent également les salariés des centres sociaux ainsi que les bénévoles à développer leurs compétences digitales et à se saisir des nouvelles opportunités qu'offre le numérique dans leurs missions au jour le jour et dans la mise en place de projets utiles et innovants.

La dynamique "Centres Sociaux Connectés" en Nord Pas-de-Calais entre dans la deuxième phase d'un essaimage régional visant à consolider les projets territoriaux menés par les centres sociaux fédérés engagés dans le projet.

2. OBJET DE LA CONSULTATION

L'opération "Centres sociaux connectés" bénéficie d'une aide européenne FEDER dans le cadre du programme Régional Hauts-de-France FEDER-FSE+-FTJ 2021-2027 : PR03 - Accompagner les transitions industrielles, économiques (dont RSE) et numériques / PR03-RSO1.2-2 - Développer l'offre régionale de services numériques d'intérêt public via des projets et plateformes mutualisées.

La Fédération du Nord Pas-de-Calais est le chef de file de cette opération qui associe 40 centres sociaux, bénéficiaires de l'aide européenne FEDER. L'élargissement aux fonds européens, nécessite que les bénéficiaires respectent certaines obligations financières, juridiques et opérationnelles.

C'est pourquoi, la Fédération des Centres sociaux du Nord Pas-de-Calais recherche un prestataire doté de compétences et d'une expérience significative en matière d'assistance technique à la mise en conformité et d'appui au suivi financier d'une opération cofinancée par les fonds européens.

3. LE CADRE D'INTERVENTION DE LA MISSION

La période d'intervention se déroulera à compter de la date de réception de l'avis de notification de l'attribution et jusqu'à la fin de l'opération Centres sociaux connectés 2023-2025, sans dépasser la date de fin d'éligibilité des dépenses au 31/05/2025.

Le territoire d'intervention couvre le Nord et le Pas-de-Calais où sont localisés les 40 centres sociaux, porteurs administratif FEDER ainsi que le Chef de file, la Fédération, située à Lille.

Nord (28 porteurs) : Valenciennois 2 centres, Flandre maritime : 4 centres, Flandre intérieure : 2 centres, Métropole européenne de Lille : 15 centres, Cambrésis : 3 centres, Val de Sambre : 2 centres

Pas-de-Calais (12 porteurs) : Boulonnais 5 centres, Calaisis 3 centres, Bassin minier : 2 centres, Artois audomarois : 2 centres

4. LA PRESTATION ATTENDUE

La prestation attendue repose sur les besoins suivants :

1. Assistance technique au démarrage du projet par l'adaptation et l'actualisation des outils, procédures et le référencement des justificatifs en cohérence avec l'opération CSConnectés 2023-2025 conformément aux obligations communautaires du Programme opérationnel Régional FEDER 2021-2027.
2. Animation d'une session de formation à la mise en conformité de l'opération CSConnectés 2023-2025 à destination des partenaires : 40 centres sociaux + le chef de file. Modalités à confirmer ultérieurement avec le commanditaire (webinaire ou en présentiel).
3. Animation de réunions de suivi mensuelles avec l'équipe Fédérale chargée de la gestion administrative et financière de l'opération : 20 sessions à minima. Accompagnement à la saisie des ERDA et de l'ERCE au fil de l'eau. Expertise dans les domaines suivants : paie, comptabilité, ressources humaines et droit du travail, achats et mise en concurrence, obligations communautaires propres aux fonds FEDER.
4. Assistance technique aux remontées de dépenses : demandes d'acomptes (31/12/2023, 31/12/2024) et demande de solde (31/05/2025) : contrôle de cohérence des montants consolidés avec les pièces justificatives, saisie des éléments financiers et complétude des annexes dans la plateforme E-Synergie.

5. Audits sur sites à programmer chez 20 porteurs de projet sélectionnés sur les 41 structures (avec production de rapports de Contrôle de Service Fait) à raison d'une demi-journée par site, sur une ou deux périodes tout au long du projet.
6. Réunions de restitution des audits avec les structures concernées pour faciliter la mise en œuvre des recommandations et corrections identifiées.

5. LES LIVRABLES ATTENDUS

1. Actualisation des procédures et des documents référentiels utilisés dans sur REACT 2021-2023 par l'équipe projet afin de permettre une appropriation par les professionnels dédiés à l'opération 2023-2025.
2. Animation d'un séminaire de formation auprès des centres sociaux partenaires autour des procédures et des livrables attendus en matière de mise en conformité de l'opération. Le support de présentation sera mis à disposition du chef de file pour diffusion aux partenaires à l'issue de la formation.
3. Production de notes régulières de recommandation et en lien avec les dépenses et les pièces justificatives afférentes conformément aux obligations communautaires du Programme opérationnel Régional FEDER 2021-2027
4. Appui à la complétude des demandes d'acomptes et de solde conformément aux obligations communautaires FEDER 2021-2027 et participation à l'intégration des éléments sur la plateforme E-synergie.
5. Production de rapports d'audit sur site par structure audité sur la mise en cohérence.
6. Production de notes récapitulatives des recommandations à apporter à l'issue des audits sur site qui seront transmises aux structures concernées à l'issue de la réunion de restitution.

6. OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE PUBLICITÉ, DE PRINCIPES TRANSVERSAUX ET DE DROIT APPLICABLES AU FEDER

Pour la mise en œuvre des opérations soutenues par le FEDER, le prestataire doit s'engager à respecter les obligations respectives en matière de publicité, de principes horizontaux et de « droit applicable » (législation de l'Union européenne applicable et droit national relatif à son application) :

- Publicité : L'inscription du projet dans la programmation du FEDER impose tout prestataire de services à faire la publicité du FEDER sur tous ses supports (qu'ils soient à destination du public ou des centres sociaux) en utilisant les logos suivants et en indiquant la phrase :

L'opération Nord Pas-de-Calais des « Centres sociaux connectés des Hauts-de-France » est cofinancée par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel régional FEDER 2021-2027



Cofinancé par
l'Union Européenne

- Principes transversaux : Le prestataire désigné devra veiller au respect des principes horizontaux (égalité entre les hommes et les femmes, non-discrimination et développement durable) dans la mise en œuvre de l'opération.
- Aides d'Etat et mise en concurrence : Le prestataire désigné doit s'engager à respecter le droit applicable en matière d'aides d'Etat et de mise en concurrence dans le cas notamment d'intervenants extérieurs.

7. LES MODALITÉS FINANCIÈRES

La prestation s'entend pour un montant total en dessous du seuil de 40.000 euros (HT).

Pour ce faire, cette prestation interviendra à l'issue de la notification de l'attribution de la prestation et pendant la période d'exécution du conventionnement FEDER qui se clôture au 31 mai 2025.

Le candidat indiquera dans sa réponse le montant détaillé de la prestation proposée. Il indiquera le prix de journée et de demi-journée.

La facturation sera réalisée au réel et sera conditionnée à la réalisation effective du service fait et la production des livrables attendus.

8. LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION ET DE PONDÉRATION DE LA PRESTATION

- La qualité de la démarche d'intervention (méthodologie, outils de travail) : 30 %.
- L'expérience et les compétences au regard des objectifs de la mission : 30%.
- La connaissance du territoire : 10%
- Le prix : 30 %.

9. LES MODALITÉS PRATIQUES

Les offres sont à transmettre **avant le vendredi 6 octobre 12h (midi)**
à l'attention de Mr Thierry COULOMB par email à
csconnectes.npdc@centres-sociaux.com

ou par courrier au 199-201 rue Colbert, Centre Vauban, Bâtiment Rochefort 59000 Lille.

Pour être admissibles, les offres doivent impérativement contenir les documents suivants :

- Une note méthodologique présentant les dispositions que le candidat prendra pour exécuter la mission en tenant compte des exigences de disponibilité et de réactivité, les moyens mis à disposition et les livrables produits.
- Les références et expériences professionnelles en relation directe avec l'objet du marché.
- Un devis détaillé sur la proposition d'accompagnement précisant le détail du programme proposé pour la période de réalisation
- Le présent cahier des charges de l'appel d'offres, dûment daté et signé.

Un comité de sélection se réunira le 9 octobre 2023 pour analyser les propositions reçues conformément aux critères de pondération établis. Chaque candidat ayant répondu à la consultation recevra une notification avec avis motivé.

Le candidat retenu fera l'objet d'un premier entretien actant les bases d'une convention de prestation et les conditions de réalisation selon un calendrier à définir pour un démarrage de la prestation à compter du 12 octobre 2023.

Date :

Signature du candidat, précédée de la mention « Lu et approuvé »

Détails des éléments à retrouver dans la proposition du candidat

Prestations	Unité	Quantité prévisionnelle pour la durée du marché (oct 2022 - Mai 2025)	Prix unitaire H.T. en € (tous frais inclus)	Montant total H.T. en € (tous frais inclus)
1. Assistance technique au démarrage du projet (actualisation des outils et des procédures)	forfait en jours d'intervention			
2. Animation d'un séminaire de formation sur la piste d'audit FEDER à destination des partenaires	forfait en jours d'intervention			
3. Animation de réunions de suivi mensuelles (en visio) / Assistance technique à la mise en conformité	forfait en jours d'intervention			
4. Assistance technique aux remontées de dépenses : deux demandes d'acompte et une demande de solde.	forfait en jours d'intervention			
5. Réalisation d'audits sur sites chez 20 porteurs + rapports d'audit	forfait pour une visite sur place			
6. Réunions de restitution aux structures auditées	forfait pour une visite sur place			
			TOTAL € H.T	0,00
			TVA	0,00
			TOTAL € T.T.C	0,00